

Procès-verbal de la 4^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc colline Parlementaire tenue le 17 avril 2012, à l'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

M.	Denis L'Anglais	Président
M ^{mes}	Françoise Sorieul	Trésorière
	Émilie-Jennifer Desbiens	Secrétaire
	Michelle Doré	Administratrice
	Anne Guérette	Conseillère municipale

ABSENCES :

MM.	Benoît Bossé	Vice-président
	Gilles Dufour	Administrateur
	Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M ^{me}	Margo Ménard	Administratrice

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, vingt-neuf (29) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

AG-04-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
AG-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 10
AG-04-03	Élections	19 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du déroulement des élections• Appel de candidatures• Présentation des candidates et des candidats• Début du scrutin	
AG-04-04	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 15 mars 2011	19 h 45
AG-04-05	Rapport annuel et états financiers 2011	19 h 50
	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport annuel• Présentation des états financiers• Période de questions et commentaires du public• Ratification du rapport annuel et des états financiers• Nominations des signataires (deux) des états financiers• Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats	
AG-04-06	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h 40
AG-04-07	Période de questions et de commentaires du public	
AG-04-08	Divers	
AG-04-09	Levée de l'assemblée	20 h 15

AG-04-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée annuelle du conseil de quartier à 19 h 10. Il salue les citoyens présents, présente l'ordre du jour et explique le déroulement de la soirée.

AG-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE DORÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée annuelle du conseil de quartier tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

AG-04-03 ÉLECTIONS

- **Présentation du déroulement des élections**

M. André Martel, Arrondissement de La Cité-Limoilou, présente des informations relatives à la composition du conseil d'administration du conseil de quartier et au déroulement des élections. Il précise que tous les postes élus du conseil d'administration sont en élections. Les postes élus s'adressent aux personnes majeures qui résident dans le quartier, ils sont au nombre de 8 et se répartissent en 2 catégories : 4 postes réservés à des femmes et 4 postes réservés à des hommes. Par ailleurs, puisqu'à partir de la présente assemblée annuelle, les élections ont lieu en alternance, il y aura un tirage au sort afin de déterminer les administrateurs qui sont élus pour un mandat d'une année et ceux qui sont élus pour un mandat de deux ans.

D'autre part, le conseil d'administration élu devra procéder à la nomination de 3 administrateurs à titre de membres cooptés. Le conseil procédera à ces nominations à son assemblée du 15 mai 2012. Les personnes qui souhaitent présenter leur candidature pour les postes cooptés doivent transmettre le bulletin de candidature au plus tard le 14 mai 2012 à 16 h 30. M. Martel donne des précisions sur les modalités à remplir et précise que toute l'information se trouve sur la page Internet du conseil de quartier. La durée du mandat des membres cooptés prend fin à l'assemblée annuelle qui suit leur nomination. Les mandats sont renouvelables. Enfin, s'ils le jugent à propos, les élus du conseil d'administration pourront se doter de critères pour le choix des administrateurs cooptés. Si tous les postes cooptés ne peuvent être pourvus à l'assemblée du 15 mai 2012, le conseil d'administration pourra procéder aux nominations dans les assemblées subséquentes du conseil.

- **Appel de candidatures**

M. Denis L'Anglais incite les citoyens à présenter leur candidature. Il explique ce qu'implique être membre du conseil de quartier (assemblées, comités, tables de concertation, etc.). Également, il présente les différents enjeux sur lesquels les membres se sont penchés au cours du dernier mandat.

M. André Martel procède à l'appel de candidatures.

Dans le cadre de l'appel de candidatures, trois personnes se sont présentées pour les postes réservés aux femmes. Considérant le nombre de postes à pourvoir dans la catégorie des femmes et le nombre de candidatures déposées, toutes les femmes sont déclarées élues. Les candidates élues sont : M^{mes} Ginette Amiot, Lise Bourbeau et Monique Savard.

Par ailleurs, six personnes se sont présentées pour les postes réservés aux hommes. Considérant qu'il a plus de candidatures que de postes à pourvoir dans cette catégorie, il y a élection pour ces postes. Les candidats sont : MM. Marc-Antoine Doré, Jean-Pierre Du Sault, Guillaume Marchand, Paul-Joseph

Martin, Gilles Piché et Alain Samson.

- **Présentation des candidates et candidats**

Le président des élections invite les candidats et les candidates à se présenter au public. Chacun se présente, explique ses intérêts et préoccupations au sujet du quartier.

- **Début du scrutin**

M. Martel invite les citoyens à se présenter, en cours d'assemblée, au scrutin. De plus, il précise que le scrutin se terminera lorsque les personnes présentes dans la salle auront voté, à ce moment il annoncera la fermeture du vote. Les résultats du scrutin seront annoncés à la fin du point AG-04-05.

AG-04-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 15 MARS 2011

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 15 mars 2011.

Adoptée à l'unanimité.

AG-04-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS

- **Présentation du rapport annuel**

M. Denis L'Anglais présente le rapport annuel, rappelle brièvement les six principales orientations du conseil de quartier (mise en œuvre du Plan directeur de quartier, faire rayonner le travail du conseil de quartier, etc.). Il présente les différents dossiers traités et les actions posées par le conseil de quartier au cours de la dernière année (transport et circulation, grands événements, table de concertation des conseils de quartier du littoral, défense de la fonction résidentielle, lutte contre l'hébergement illégal, rédaction de mémoires, etc.).

Un paragraphe sera ajouté au mot du président du rapport annuel par M. L'Anglais au sujet de la création de la page Facebook contribuant à une interaction plus directe avec les citoyens du quartier.

Pour le contenu détaillé des activités du conseil de quartier en 2011-2012, il invite le public à consulter le rapport annuel.

- **Présentation des états financiers**

M^{me} Françoise Sorieul, trésorière, présente les états financiers.

M. André Martel explique le fonctionnement de la subvention et du budget de fonctionnement du conseil de quartier.

- **Période de questions et commentaires du public**

Résolution AG-04-01

Motion de félicitations à l'égard des membres du conseil de quartier

Les membres de l'assemblée adoptent à l'unanimité une motion de félicitations à l'égard des membres du conseil de quartier pour leur travail extraordinaire.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

Résolution AG-04-02

Ratification du rapport annuel et des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS GERMAIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. GILLES PICHÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Nomination des signataires (deux) des états financiers**

Résolution AG-04-03

Nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. GILLES PICHÉ APPUYÉE PAR M^{ME} FRANCINE LAVOIE, IL EST RÉSOLU que M. Denis L'Anglais, président, et M^{me} Françoise Sorieul, trésorière, signent les états financiers 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats**

M. André Martel annonce les résultats du scrutin qui sont présentés à l'annexe 1.

À la suite des élections, un tirage au sort est effectué afin de déterminer la durée du mandat de chacun des membres. Le tableau suivant présente les candidatures élues et la durée de leur mandat.

Candidates élues	Durée du mandat
Ginette Amiot	Siège F n° 1 – fin du mandat 2014
Lise Bourbeau	Siège F n° 2 – fin du mandat 2013
Monique Savard	Siège F n° 3 – fin du mandat 2014
Vacant	Siège F n° 4 – fin du mandat 2013

Candidats élus	Durée du mandat
Jean-Pierre Du Sault	Siège H n° 1 – fin du mandat 2014
Guillaume Marchand	Siège H n° 2 – fin du mandat 2013
Gilles Piché	Siège H n° 3 – fin du mandat 2014
Alain Samson	Siège H no 4 – fin du mandat 2013

AG-04-06 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette remercie les membres sortants de leur implication.

Elle croit que le grand défi dans le quartier demeure avant tout l'équilibre entre le côté touristique et le milieu de vie des citoyens. Une table de concertation est d'ailleurs mise en place à la Ville à ce sujet.

Elle mentionne que plusieurs dossiers seront à surveiller (Bassin Louise, Hôtel Dieu, etc.), mais qu'il y a aussi de bonnes nouvelles pour le quartier (jeux d'eau, amélioration de l'offre en loisirs, places en garderie, etc.). Elle invite les citoyens à travailler de pair avec elle dans ces dossiers.

M. Denis L'Anglais remercie M^{me} Guérette pour sa collaboration et son écoute.

AG-04-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

M. Gilles Piché exprime son soutien à M^{me} Guérette et l'encourage à poursuivre son travail.

AG-04-08 DIVERS

Aucune intervention.

AG-04-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais remercie les citoyens pour leur implication et lève de l'assemblée à 21 h 15.



Denis L'Anglais
Président

ANNEXE 1

Résultat des élections

CANDIDATES	NOMBRE DE VOTES
Marc-Antoine Doré	13
Jean-Pierre Du Sault	20 (élu)
Guillaume Marchand	20 (élu)
Paul-Joseph Martin	11
Gilles Piché	19 (élu)
Alain Samson	21 (élu)

Vingt-neuf personnes ont exercé leur droit de vote.